

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°13 ARRÊTÉ pronmaulgant 27 juillet1933

n°13

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 juillet 1933

Numéro JO

n° 440 du 31/07/1933

Date du numéro

31 juillet 1933

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret

Vu l'arrêté du 17 octobre 1914 réglant le tuode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 24 juin 1933 modifiant le décret du 26 mai 1903 portant organisation du groupement des forces militaires stationnées aux colonies; inséré au Journal officiel de la République française du 2 juillet 1933;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 24 juin 1933 susvisé modifiant le décret du 26 mai 1905 portant organisation du groupement des forces militaires stationnées aux Colonies.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie

chapon-baissac